

République Libanaise
Ministère de l'Agriculture
Direction des Etudes et de La Coordination

STRATEGIE ET POLITIQUE AGRICOLE

La filière

“Floriculture”

FAO

Projet “Assistance au Recensement Agricole”

Table des Matières

I. La dimension internationale de la floriculture.....	3
II. La Floriculture au Liban : Etat de lieux	4
II.1. Les Superficies.....	4
II.2. Les Exploitants.....	5
II.3. Les zones de production.....	5
II.4. Le commerce extérieur.....	7
II.5. La production	9
III. Le profil variétal et les coûts de production.....	10
III.1. Les fleurs coupées.....	11
III.2. Les roses odorantes	13
III.3 Les circuits de commercialisation	15
IV. Contraintes entravant le développement du secteur	16
1. L'absence d'une recherche agronomique spécialisée et performante.	16
2. L'absence d'une dissémination du savoir faire des informations et des techniques à travers un système de vulgarisation et de conseil efficace...	16
V. Pour une stratégie de développement du secteur.....	17

I. La dimension internationale de la floriculture

Globalement, la floriculture est devenue une industrie d'un haut niveau technologique, produisant des fleurs et des plantes ornementales d'une qualité de plus en plus grande. Au niveau mondial, la superficie en production des plantes à fleurs et à feuillage avoisine les 250.000 Ha. La consommation mondiale de produits de floriculture est estimée à 60 milliards de \$ annuellement. La valeur des transactions annuelles du commerce international de ce secteur avoisine les 8 milliards de \$.

La Hollande est le principal pays exportateur de fleurs coupées et des plantes en pots avec près de 50 % des exportations globales, suivi de la Colombie, Israël, Italie, Equateur, Thaïlande et Espagne.

L'Allemagne est le principal pays importateur avec presque 25 % des importations totales suivi des Etats-Unis, le Royaume Uni, la France et la Suisse. Certains pays du sud de la méditerranée ont connu une évolution très importante de leur floriculture durant les 2 dernières décades, Il s'agit particulièrement d'Israël, de la Tunisie, du Maroc et de l'Egypte.

Par ailleurs, il est important de signaler l'importance de l'industrie d'extraction des huiles essentielles des fleurs (huiles concrètes et absolues ...) et qui constitue un marché à part entière. Il est à rappeler que cette industrie était centrée en Perse et dans le monde arabe (Syrie, Liban, Maroc, Egypte...) jusqu'au 17ème siècle. Elle s'est développée après en Turquie, dans les pays des Balkans et particulièrement en Bulgarie, aussi qu'en Europe.

La production mondiale des huiles essentielles d'origine végétale est de l'ordre de 45.000 Tonnes dont 65% proviennent de l'extraction des parties d'arbres ou arbustes (cèdres, eucalyptus,...). En ce qui concerne l'huile essentielle de rose, la production mondiale est de l'ordre de 20 T. La Turquie est devenue le plus important producteur. A ce niveau, il est important de mentionner que cette production a une très haute valeur ajoutée et les prix d'un Kg d'huiles essentielles peuvent atteindre des niveaux très élevés :

- L'huile essentielle de rose = 40.000 \$ / Kg
- L'huile essentielle de menthe poivrée = 96.000 \$ / Kg
- L'huile essentielle de menthe arvensis = 57.000 \$ / Kg

Les principaux pays importateurs sont l'Union Européenne occidentale, les Etats-Unis, le Japon, la Suisse et le Canada

La valeur totale des importations mondiales est de l'ordre de 1 milliard de \$. Les importations des huiles essentielles de rose sont accaparées pour la France, les Etats –Unis, l'Angleterre et le Japon.

Le Liban, malgré sa grande diversité bioclimatique, ses ressources hydrauliques, un taux d'ensoleillement annuel de l'ordre de 300 jours et le savoir faire ancestral accumulé à travers plusieurs générations au niveau de la floriculture (les roses odorantes destinées à la production d'eau de rose et d'autres extraits) est resté en marge de l'évolution mondiale du secteur de la floriculture. La production reste confinée globalement au niveau du marché intérieur et le taux de pénétration au marché international est presque nul, alors que la production d'extraits de fleurs et particulièrement les roses n'a pas connu une évolution technique.

Dans ce contexte, plusieurs interrogations reviennent:

- Quelles sont les potentialités du secteur de la floriculture au Liban ?
- Quelles sont les contraintes et les entraves qui ont freiné le développement du secteur ?
- Quelle stratégie faut-il adopter pour permettre un développement harmonieux du secteur et une meilleure intégration au marché mondial?

II. La Floriculture au Liban : Etat de lieux

II.1. Les Superficies

Le recensement agricole réalisé en 1999 indique que le nombre d'exploitants pratiquant la floriculture s'élève à 968 et la S.A.U. (Superficie Agricole Utile) qu'ils réservent à la production des fleurs est de l'ordre de 242 Ha.

Mohafaza	Nbre Exploitants	S.A.U des Fleurs (Ha)		
		SAU totale	Irrigué e	Sous-serres
Mont-Liban	311	48.9	48.8	31.7
Liban Nord	105	19.8	18.8	10.4
Beqaa	346	147.3	21.9	4.3
Sud	172	24.4	24.2	18.1
Nabatiyé	34	1.4	1.4	1.0
Total	968	241.8	115.1	65.5

*Source : Recensement agricole 1999

La superficie totale consacrée à la floriculture est de l'ordre de 242 Ha dont 115 Ha sont irrigués, 65.5 Ha parmi ces derniers sont des superficies sous couvert de protection. Les superficies non irriguées (126 Ha) sont destinées principalement pour la production de la rose odorante pour la distillation d'eau de roses essentiellement au niveau de la Beqaa.

La superficie consacrée aux plantes ornementales est de l'ordre de 78 ha

2. Les Exploitants

La répartition des exploitants s'adonnant à la culture des fleurs selon les tranches d'âge révèle une relative jeunesse de ces derniers par rapport à l'ensemble des exploitants. 60 % des exploitants s'adonnant à la floriculture ont moins de 45 ans alors que ce taux ne dépasse pas 35 % pour l'ensemble du Liban. 55 % des exploitants ont un niveau d'instruction supérieur au stade primaire alors que ce taux est de l'ordre de 38 % pour l'ensemble des exploitants agricoles.

Il est important de signaler que parmi le millier d'exploitants s'adonnant à la floriculture, seulement 55% pratiquent cette culture sur une superficie supérieure à 1 dunum.

II.3. Les zones de production

La floriculture se concentre particulièrement au Mont-Liban, au Sud et à la Béqaa.

Le Mont-Liban

Avec 311 exploitations et 48.8 Ha de S.A.U. irriguée dont 65 % est sous serre, le Mont-Liban possède presque la moitié des capacités de production si on considère les surfaces irriguées et sous serres.

D'après le recensement, il y a plus de 30 villages qui ont une S.A.U. destinée à la floriculture dépassant les 5 dounoums. Les principales concentrations se trouvent au niveau des villages suivants:

- Arsoun (61 dn) – Caza Baabda
- Birket Hjoula (38 n) – Caza Jbeil
- Ghaboun (36 dn) – Caza Aaley
- Kfarmashoun (33 dn) – Caza Jbeil
- Zouk El Khrab (29 dn) – Caza Metn
- Botmé (25 dn) – Caza Chouf
- Wadi Chahrour El Soufla (23 dn) – Caza Baabda
- Khaldé (18 dn) – Caza Aaley

Le Sud

172 exploitants s'adonnant à la floriculture au niveau de la Mohafaza du Sud. La quasi totalité des superficies cultivée est irriguée (24.2 Ha sont irrigués dont les $\frac{3}{4}$ sont sous serres, 10 villages ont une S.A.U. destinée à la floriculture dépassant les 5 dounoums. Les principales concentrations se trouvent au niveau des villages suivants:

- Aadoussiyé (73 dn) – Caza Saida
- Deir Qanoun el Ain (63 dn) – Caza Sour
- Aadloun (17 dn) – Caza Saida
- Qaaqayet essanoubar (16 dn) – Caza Saida
- Bissariyé (15 dn) – Caza Saida

La Beqaa

Au niveau de cette Mohafaza se concentre l'exploitation traditionnelle de rose odorante (الورد الجوري) ce qui explique la grande étendue de la S.A.U. destinée à la floriculture (147.3 Ha) dont seulement 21.9 Ha est irriguée et 4.3 Ha sous serres. Le nombre d'exploitants s'adonnant à cette activité s'élève à 346. Les

villages ayant plus de 5 dounoums sont au nombre de 11. Et les grandes concentrations se trouvent au niveau des villages suivants :

- Qsarnaba (682 dn) (ورد جوري) – Caza Baalback
- Chmistar (424 dn) (ورد جوري) – Caza Baalback
- Temnin (135 dn) – Caza Baalback
- Anjar (Hawch Mossa) (121 dn) – Caza Zahle
- Kherbet Kanafar (30 dn) – Caza Béqaa Ouest

Le Liban Nord

105 exploitants s'adonnant à la floriculture, utilisant une superficie de 19.8 Ha dont 95 % sont irriguées.

Les villages ayant plus de 5 dounoums de SAU destinée à la floriculture sont au nombre de 8. Il s'agit de :

- Minié (44dn) – Caza Sir Daniyé
- Chebtine (34 dn) – Caza Batroun
- Bcharré (15 dn) – Caza Bcharré
- Massoudiyé (15 dn) – Caza Aakar
- Kfarhilda (15 dn) – Caza Batroun
- Batroun (14 dn) – Caza Batroun

Nabatiyé

Les pratiques de la floriculture sont très limitées au niveau de Nabatiyé. D'après le recensement le nombre d'exploitants s'adonnant à cette activité s'élève à 34 et utilisent au total 14 dounoums irrigués dont 10 dounoums sont sous serres.

Un seul village (Mazraat Kfar Jawz) a une superficie florale de 5 dounoums, les autres ont des surfaces très limitées.

II.4. Le commerce extérieur

Le tableau récapitulatif suivant nous retrace l'évolution des importations et des exportations des fleurs et des plantes ornementales depuis 1996 selon la classification du système harmonisé (SH) des services douaniers.

Valeurs des importations et des exportations des fleurs et des plantes ornementales de 1996 à 2003.

En Milliards de L.L.

Année	Total des fleurs et plantes ornementales		Fleurs coupées et bouquets	
	Importations	Exportations	Importations	Exportations
1996	24.30	0.20	4.85	0.05
1997	39.28	0.42	5.59	0.07
1998	24.87	0.54	4.09	0.05
1999	28.94	0.23	2.70	0.02
2000	14.14	0.21	2.42	0.02
2001	18.49	0.49	3.00	0.03
2002	23.80	0.45	1.80	0.02
2003	26.10	0.43	1.45	0.24

Les importations des plantes ornementales sous toutes leurs formes (des plantes en pots, des fleurs coupées et des feuillages) ont connu une tendance à la baisse jusqu'à l'an 2000 après s'être hisser à 39.3 milliards de L.L. en 1997. La reprise des importations s'est précisée depuis en passant de 18.5 Milliards L.L en 2000 à 26.1 Milliards de L.L en 2003.

Les exportations restent insignifiantes, elles sont de l'ordre de 430 Millions de L.L. en 2003 dont 240 millions de L.L. en fleurs coupées.

L'importation des fleurs coupées et des bouquets a connu aussi une baisse significative en passant de 5.6 Milliards de L.L en 1997 à 1.45 Milliards de L.L en 2003. Les importations libanaises de fleurs sont très diversifiées. Les principaux pays exportateurs en 2001, par ordre d'importance sont :

Hollande	760.000 \$
Arabie Saoudite	393.000 \$
Syrie	267.000 \$
Kenya	167.000 \$
Afrique du sud	120.000 \$
Equateur	87.000 \$

Alors qu'en 2002 les principaux exportateurs sont :

Hollande	467.000 \$
Arabie saoudite	333.000 \$
Kenya	113.000 \$
Equateur	87.000 \$
Afrique du Sud	80.000 \$

En 2003 les principaux pays exportateurs se classent comme suit:

Hollande	400.000 \$
Arabie Saoudite	147.000 \$
Inde	80.000 \$
Equateur	78.000 \$
Kenya	67.000 \$
Thaïlande	59.000 \$

Les importations sont destinées principalement à couvrir les besoins du marché intérieur pendant la période hivernale (décembre, janvier et février) qui se caractérise par une baisse très marquée de la production nationale et aussi pour alimenter le marché intérieur par des productions ayant des qualités spécifiques. La baisse de la production hivernale au Liban est due principalement à l'abandon presque total de la pratique du chauffage des serres suite à la baisse des droits de douanes à l'importation et à la concurrence et à l'augmentation du coût de l'énergie.

La valeur des importations en fleurs coupées et bouquets a connu une diminution progressive en passant de 5.59 milliards de L.L. en 1997 à 1.45 milliards de L.L. en 2003. Cette diminution est due à l'évolution de la floriculture au Liban, et à la baisse de la demande intérieure en raison des difficultés économiques que connaît le pays.

A ce niveau, il est à mentionner que la concurrence des produits importés devient de plus en plus forte avec le temps et ceci au fur et à mesure de l'application des accords commerciaux et notamment :

- Libre échange entre le Liban et la Syrie
- L'accord relatif au marché arabe qui sera effectif à partir de 2005.
- L'accord d'association avec l'Union Européenne.

II.5. La production

La valeur de la production nationale du secteur des fleurs coupées en 2003 est estimée à environ 17,3 milliards de L.L. (11,5 millions de \$), sans tenir compte de la production traditionnelle des roses destinées à la transformation

en eau de rose. Cette dernière est de l'ordre de 2 milliards de L.L. (1.4 millions de \$). Ces valeurs n'incluent pas la valeur de production des arbres et des plantes ornementales.

Il est à rappeler que la superficie consacrée aux plantes ornementales d'une façon générale s'élève à environ 80 Ha dont une trentaine est sous couvert de protection. La valeur de la production des plantes et arbres ornementales, d'une façon très approximative est environ de 8,9 milliards de L.L. en 2003 (5,9 millions de \$).

Environ 50 % de l'offre globale au niveau du secteur de la floriculture et des plantes, arbres et arbustes ornementales provient de l'extérieur. En effet pour une valeur globale de production de l'ordre de 28.2 milliards de L.L. en 2003, le Liban a importé la même année l'équivalent de 26.1 milliards de L.L.

Au niveau des fleurs coupées et des feuillages les importations couvrent moins de 10% de l'offre globale pendant la même année.

III. Le profil variétal et les coûts de production

La superficie globale destinée à la production florale est de l'ordre de 240 Ha dont 115 Ha est irriguée et 65 Ha est sous couvert de protection. Les particularités climatiques et écologiques du Liban permettent la production d'une large gamme de variétés de fleurs et de plantes ornementales. Les principales variétés cultivées sont :

- Les roses odorantes
- Les roses ornementales
- Les Gerberas
- Les œillets
- Les Lilliums

Le tableau, ci-joint, retrace la diversité des variétés florales cultivées au Liban :

Achillea	Atriplex	Dahlia	Hypericum	Phlox
Agapanthus	Brassica	Delphinium	Iberis	Physalis
Ageratum	Bupleurum	Dianthus	Iris	Physostegia
Alchemilla	Callistephus	Eupatorium	Lathyrus	Ranunculus
Alstromeria	Campanula	Eupobia	Liatris	Rose
Amaranthus	Capsicum	Eustoma	Lilium	Rudbeckia
Ammi	Carthamus	Freesia	Limonium	Scabiosa
Anenone	Celosia	Gerbera	Lysimachia	Sedum
Anthirrinum	Centrathus	Gladiolus	Matricaria	Solidago
Arom	Centurea	Godetia	Matthiola	Steristia
Asc ;epias	Chrysanthemum	Gomphrena	Molucella	Tulip
Aster	Cirsium	Gypsophila	Nigella	
Astilbe	Cucurbita	Heliantus	Papaver	

III.1. Les fleurs coupées

Pour des exploitations ayant atteint un niveau de performance relativement valable, les structures de production se présentent comme suit :

Roses (sous serres)	
Quantité produite au dounoum	170.000 fleurs
Prix de vente unitaire moyen	150 L.L.
Valeur de la production	24.7 millions de L.L.
Coût de la production	12.5 millions de L.L.
- Plants	5.5 millions de L.L.
- Plastiques et petits matériels et amortissement	1.3 millions de L.L.
- Travail de la terre	0.1 million de L.L.
- Coût de l'eau	0.1 million de L.L.
- Engrais organiques	0.3 million de L.L.
- Engrais chimiques	0.5 million de L.L.
- Insecticides et pesticides	1.2 millions de L.L.
- Main d'oeuvre	3.5 millions de L.L.
Marge brut par dounoum	12.1 millions de L.L.

Gerbera (sous-serres)	
Quantité produite au dounoum	170.000 fleurs
Prix de vente unitaire moyen	70 L.L.
Valeur de la production	11.9 millions de L.L.
Coût de la production	5 millions de L.L.
- Plants	1.1 millions de L.L.
- Plastiques et petits matériels et amortissement	1.2 millions de L.L.
- Travail de la terre	0.1 million de L.L.
- Coût de l'eau	0.1 million de L.L.

- Engrais organiques	0.1 million de L.L.
- Engrais chimiques	0.4 million de L.L.
- Insecticides et pesticides	0.4 millions de L.L.
- Main d'oeuvre	1.6 millions de L.L.
Marge brut par dounoum	7.8 millions de L.L.

Oeillet (القرنفل)	
Quantité produite au dounoum (bouquet)	16000
Prix de vente unitaire moyen	700 L.L.
Valeur de la production	9.6 millions de L.L.
Coût de la production	4.3 millions de L.L.
- Plants	0.5 millions de L.L.
- Plastiques et petits matériels et amortissement	0.8 millions de L.L.
- Travail de la terre	0.1 million de L.L.
- Coût de l'eau	0.1 million de L.L.
- Engrais organiques	0.1 million de L.L.
- Engrais chimiques	0.2 million de L.L.
- Insecticides et pesticides	0.3 millions de L.L.
- Main d'oeuvre	2.2 millions de L.L.
Marge brut par dounoum	5.2 millions de L.L.

Lilium	
Quantité produite au dounoum	15.000 fleurs
Prix de vente unitaire moyen	1000 L.L.
Valeur de la production	15 millions de L.L.
Coût de la production	8.6 millions de L.L.
- Plants	7.0 millions de L.L.
- Plastiques et petits matériels et amortissement	0.7 millions de L.L.
- Travail de la terre	0.1 million de L.L.
- Coût de l'eau	0.1 million de L.L.
- Engrais organiques	0.2 million de L.L.
- Engrais chimiques	0.2 million de L.L.
- Insecticides et pesticides	0.1 millions de L.L.
- Main d'oeuvre	0.2 millions de L.L.
Marge brut par dounoum	6.4 millions de L.L.

Une première analyse des 4 cas précédents nous permet de dresser le tableau récapitulatif suivant :

Espèce	Valeur de la production	Coût de la production	Marge brut
Rose	24.7	12.5	12.1
Gerbera	10.5	5.0	5.5
Oeillet	9.6	4.3	5.2
Lilium	15.0	8.6	6.4

Le niveau de la marge est fonction de la durée de mobilisation de la terre et de l'exploitant, qui peut varier de 4 mois à une année. La marge brut réalisée au niveau des producteurs assez performants oscille entre 5.2 millions et 12.1 millions de L.L. pour les 4 principales spéculations sous serres. Ce niveau de marge brut est relativement élevé en comparaison aux autres spéculations sous serres et qui dépasse très rarement les 4 millions de L.L.. (Tomates, concombres, aubergine, poivron,...).

Il est à remarquer que le niveau de la marge pourrait être plus élevé, en cas de la réduction de certains coûts de production et particulièrement les "plants" et en cas d'un meilleur accès au marché internationale qui aura pour effet une augmentation des prix de vente et des valeurs de la production.

III.2. Les roses odorantes

Généralement les roseraies sont disposées sur les versants d'une vallée ou sur des terrains en pente avec une préférence pour les sols se caractérisant par une porosité importante.

La reproduction des rosiers s'effectue, principalement, par voie végétative. Les boutures sont prélevées sur de vieux rosiers maintenus en culture pour fournir de nouveaux plants. Elles sont ensuite plantées horizontalement dans des sillons aménagés à cet effet et entretenues régulièrement après chaque pluie durant les premières années (lutte contre les mauvaises herbes et fumage).

La floraison débute au Liban vers la deuxième moitié du mois d'avril et se poursuit pour 3 ou 4 semaines. Les fleurs sont collectées à la main à la base du calice. La récolte débute au levé du jour et cesse vers 10 heures du matin.

Coût de production

Pour la culture traditionnelle de la rose odorante au Liban, les coûts de production s'établissent comme suit :

Rose odorante irriguée	
Quantité produite par dounoum	800 Kg
Prix de vente unitaire moyen	3000 L.L.
Valeur de la production	2.4 millions de L.L.
Coût de la production	0.6 millions de L.L.
- Coût divers	0.3 million de L.L.
- Coût de la main d'oeuvre	0.3 million de L.L.
Marge brut par dounoum	1.8 millions de L.L.

Rose odorante non - irriguée	
Quantité produite par dounoum	400 Kg
Prix de vente unitaire moyen	3000 L.L.
Valeur de la production	1.2 millions de L.L.
Coût de la production	0.3 millions de L.L.
- Coût divers	0.2 million de L.L.
- Coût de la main d'oeuvre	0.1 million de L.L.
Marge brut par dounoum	0.9 millions de L.L.

Transformation en eau de rose : Hydro distillation artisanale

Le procédé utilisé au Liban est le même que celui utilisé pour la production de "l'arak" et avec le même matériel (alambic) et l'utilisation.

La contenance de l'alambic est de l'ordre de 100 Kg de rose ce qui permet la production d'environ 80 litres d'eau de rose (essence première). L'eau de rose est vendue à la porte de la fabrique entre 3.5 et 4.5 \$.

L'eau de rose est aussi utilisée pour la préparation de la liqueur de rose.

Les autres procédés potentiels

D'autres procédés sont pratiqués en Bulgarie et en Turquie. Il s'agit de distiller très lentement avec la même technique l'essence première pour obtenir l'essence deuxième.

100 Kg de rose \Rightarrow 75 Kg d'eau de rose (essence première)

100 Kg d'essence première \Rightarrow 12 Kg d'essence deuxième.

Et c'est à partir de l'essence deuxième qu'on extrait l'huile après une décantation de plusieurs heures à l'aide d'une cuillère. Cela permet d'obtenir 1 Kg d'huile de rose à partir de 2.5 Tonnes de roses.

Dans les zones de grandes production des alambics modernes à feu sont employés et qui ont une capacité de 1000 à 2000 Litres. Ces appareils ne

nécessitent pas de générateur de vapeur et offrent les avantages d'un faible investissement et d'une simplicité d'utilisation. Une cornue de 1800 litres est chargée de 250 à 300Kg de roses et 1200 l d'eau, l'ensemble est ensuite chauffé. Après environ une heure et 30 minutes, la distillation démarre et se poursuit Durant deux heures. Durant l'opération, l'arrivée d'eau froide dans le condensateur doit être régulier afin que le condensât s'écoule à une température de 35° à 40° C. Il est à remarquer que la valeur d'un Kg de huile de rose de bonne qualité est évaluée à plus de 40.000 \$.

La quantité de matière première nécessaire pour la production d'un Kg d'huile est de l'ordre de 3500 Kg et sa valeur marchante au Liban s'élève à 7000 \$.

Le développement de cette culture et la maîtrise de son industrialisation au niveau des zones de production peut générer une valeur ajoutée substantielle.

III.3 Les circuits de commercialisation

La commercialisation des fleurs coupées se font à travers un réseau traditionnel qui se base sur le dépôt de la production auprès de l'un des 15 grossistes localisés au niveau de Beyrouth moyennant une commission de 15%.

Les pratiques commerciales en vigueur ne répondent à aucune norme ou règle. Certains grossistes font appel à des distributeurs pour dispatcher la marchandise auprès des fleuristes moyennant une indemnité de 500 L.L. par bouquet.

Cette pratique constitue un manque à gagner pour le producteur de l'ordre 40% et qui représente les frais d'intermédiation (grossiste et distributeur) sans que ces derniers aient la moindre responsabilité en cas de mévente ou de dégradation de la production. D'autant plus que l'opération de vente se fait sans aucun contrôle. Cette situation a poussé certains grands producteurs à mettre en place leur propre système de distribution auprès des fleuristes ce qui a eu un impact négatif sur les prix de vente du fait de la concurrence avec le système des grossistes.

Des tentatives sont en cours pour organiser le marché intérieur par la mise en place d'un marché de gros unifié et réglementé.

La coopérative des producteurs, de création récente, œuvre depuis 2 ans pour que ce marché devienne une réalité permettant une meilleure adéquation entre l'offre et la demande et un moyen pour améliorer la qualité et pour dynamiser l'exportation.

IV. Contraintes entravant le développement du secteur

La diversité édaphique et climatique du Liban et le taux d'ensoleillement très élevé particulièrement au niveau de la zone côtière (plus de 300 jours / année) permettent la production d'une gamme très variée de fleurs pendant toute les périodes de l'année.

Les producteurs des fleurs coupées au Liban se caractérisent, relativement aux autres exploitants agricoles par leur jeunesse, le bon niveau d'instruction et leur prédisposition pour l'adoption des innovations et des techniques les plus performantes.

Ces atouts considérables n'ont pas été exploités jusqu'à maintenant d'une façon pertinente. Plusieurs contraintes entravent les développements potentiels de ce secteur hautement technique et hautement lucratif. Il s'agit particulièrement de :

1. L'absence d'une recherche agronomique spécialisée et performante.
2. L'absence d'une dissémination du savoir faire des informations et des techniques à travers un système de vulgarisation et de conseil efficace.
3. L'absence d'un marketing et d'une commercialisation adaptés. Le système de commercialisation actuelle est très contraignant et très coûteux pour les services qu'il rend (plus du tiers de la valeur des ventes revient aux intermédiaires).
4. L'absence de mesures incitatives pour développer les investissements visant l'amélioration des techniques, de la qualité, le développement du marché local et de l'exportation.

5. le niveau élevé des coûts de la production (plants, semences, pesticides et insecticides, énergie main d'œuvre,...)
6. La non prise en compte de la qualité de la production d'une façon systématique au niveau du marché.
7. les coûts élevés du financement des investissements nécessaires pour l'acquisition des techniques, des moyens de transport de conditionnement et de frigorification adaptés.
8. l'absence d'un interlocuteur institutionnel compétent concerné par l'avenir de cette filière et d'un espace de dialogue et de concertation permettant d'harmoniser et de développer les synergies entre les différents acteurs de cette filière (recherche, vulgarisation, production, commercialisation, ...).

V. Pour une stratégie de développement du secteur

La mise en œuvre du développement de la floriculture au Liban est tributaire des mesures mises en œuvre par les différents partenaires pour atténuer l'ampleur des contraintes qui entravent des activités du secteur.

Les objectifs stratégiques qui peuvent être octroyés au développement de cette filière sont principalement :

- Obtenir une production de qualité en demande sur le marché national et international.
- Réduire les coûts de production pour permettre une meilleure compétitivité de la production.
- Encourager les productions pendant les périodes hivernales (forte demande).

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs mesures s'imposent dont certaines revêtent un caractère urgent :

1. Mise en place d'un marché spécialisé ouvert à tout les producteurs et qui permet une adéquation entre l'offre et la demande (vente aux enchères) et une transparence des transactions.
2. la mise en place d'un espace de dialogue et de concertation qui regroupe le Ministère de l'agriculture, la recherche agronomique, les

structures professionnelles (producteurs, commerçants,...) les autres institutions privées et publiques concernées pour assurer une complémentarité des actions des uns et des autres et pour assurer un meilleur transfert des technologies et des informations.

3. Instaurer un système d'incitation pour améliorer la qualité, mettre en application des nouvelles techniques et encourager l'exportation.
4. Consolider les structures professionnelles pour leur permettre d'être des acteurs actifs au niveau du transfert des technologies et de l'information d'une part et pour œuvrer pour une meilleure organisation et pour le développement des exportations d'autre part.
5. Développer un système d'information permettant de véhiculer les informations techniques et commerciales d'une part et de suivre d'une façon permanente l'évolution des productions, des coûts de production et de faire des analyses comparatives.